N° 30

DES FRESQUES COLORÉES POUR L'ÉCOLE DU CENTRE

CHAMONIX-MONT-BLANC

CHAMONIX-MONT-BLANC

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE • Août 2025

10-11. LOGEMENT
ACCUEIL DES LOCATAIRES DES RÉSIDENCES PARADISA ET BLANC MONT-BLANC

12-13. SCOLAIRE
INAUGURATION DES FRESQUES DE L'ÉCOLE DU CENTRE

15. SCIENCES
LE NOUVEL OBSERVATOIRE DU MONT-BLANC INAUGURÉ

16-17. CULTURE
PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE 2025/2026

18-19. SPORT
UN FUTUR ÉQUIPEMENT SPORTIF POUR LA VALLÉE DE CHAMONIX

RETROUVEZ NOS INFORMATIONS
> www.chamonix.fr
>

HÔTEL DE VILLE
04 50 53 11 13
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
72 HEURES (N° VERT)
0800 34 55 10

MAISON DE VILLAGE D'ARGENTIÈRE
04 50 54 03 06
AGENCES POSTALES COMMUNALES D'ARGENTIÈRE ET DES PÈLERINS
07 61 50 02 91
RÉGIE INTERCOMMUNALE CHAMONIX PROPRETÉ
04 50 53 41 94
DÉCHETTERIES
Closy 04 50 54 68 94
Bocher 04 50 55 18 64

MUSÉE DES CRISTAUX
04 50 54 78 39
MUSÉE ALPIN
04 50 55 29 46
MAISON DE LA MÉMOIRE ET DU PATRIMOINE JANNY COUTTET
04 50 54 78 55
MÉDIATHÈQUE DE CHAMONIX
04 50 53 34 82
CENTRE SPORTIF RICHARD BOZON
04 50 53 23 70
Patinoire 04 50 53 12 36
Tennis 06 72 96 56 17
MJC 04 50 53 12 24
CLUB DES SPORTS
www.chamonixsport.com
Chamonix 04 50 53 11 57
Argentière 04 50 54 16 36
OFFICE DE TOURISME
www.chamonix.com
Chamonix 04 50 53 00 24
Argentière 04 50 54 02 14

POLICE MUNICIPALE
04 50 53 75 02 / 06 25 42 02 32
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18
PGHM 04 50 53 16 89
SECOURS INTERNATIONAL 112
SAMU 15
HÔPITAL 04 50 53 84 00

PERMANENCES RÉNOVATION DE L'HABITAT
04 56 19 19 19 - Du lundi au vendredi
9h - 12h / 14h - 17h
Permanences - Les mercredis 9h - 12h
CONCILIATEUR DE JUSTICE
François Brunero 07 56 88 74 61 /
francois.brunero@conciliateurdejustice.fr

Directeur de la publication *Éric FOURNIER*
Réalisation *Service Communication*
Rédaction *Jean-Marc MILHOMME & Michel LONGUET*
Conception graphique *Cynthia DURAND*
Photographies *Jean-Marc MILHOMME, Michel LONGUET & D. R.*
Couverture *Fresques de l'école du Centre*
Impression *Monterrain*

ÉDITO DU MAIRE

< Poursuivre les actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie des habitants >

Cher(e)s toutes et tous,

La saison estivale est l'occasion pour la commune de Chamonix-Mont-Blanc de poursuivre ses actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, tout en renforçant ses engagements en matière d'écologie, d'accès au logement et de développement de la vie sportive et culturelle.

Enjeu majeur pour les Chamoniards, la ville accentue ses efforts en matière de logement : au-delà de la stricte limitation de construction de nouvelles résidences secondaires via le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou encore l'encadrement renforcé des locations touristiques de courte durée, la municipalité investit donc aussi directement dans le logement permanent. Comme vous le verrez, ce sont ainsi de nombreux logements locatifs aidés qui ont été inaugurés ces dernières semaines au sein de différents programmes, et cela en parallèle du programme Bail Réel Solidaire (BRS) dont le but est de favoriser l'accès à la propriété pour les résidents à l'année à des prix maîtrisés.

Comme chaque année, ce début d'été a également été l'occasion pour Chamonix de s'affirmer une nouvelle fois comme épicentre du sport de montagne en accueillant deux évènements majeurs : le Marathon du Mont-Blanc et la Coupe du Monde d'Escalade. Cette émulation exceptionnelle nous oblige à anticiper les besoins de demain : porter un évènementiel plus responsable sur le plan écologique, offrir des infrastructures pérennes et moins émettrices, accompagner les sections sportives sur le volet loisir comme professionnel en les dotant d'équipements à la hauteur de leur engouement et de leurs pratiques. En ce sens, comme vous le découvrirez dans ces pages, le projet du Pôle d'Excellence des Sports de Montagne doit promouvoir l'accès aux sports emblématiques de notre vallée pour tous.

Préparer l'avenir c'est aussi préserver nos montagnes et leurs écosystèmes. En cette Année Internationale de la Préservation des Glaciers, Chamonix s'inscrit pleinement dans l'initiative de l'UNESCO au travers de nombreuses rencontres, ateliers et conférences. Dans ce cadre, je remercie la Compagnie des Guides à l'initiative de la superbe opération « cœur sur la Mer de Glace », sensibilisant les élèves de la cité scolaire au dérèglement climatique et à l'urgence de la préservation des glaciers. Sensibiliser le grand public sur les impacts du réchauffement climatique, c'est aussi le rôle du CREA Mont-Blanc dont nous avons inauguré les nouveaux locaux. Je tiens à remercier toute l'équipe de l'association qui participe ainsi au développement d'un tourisme scientifique sur notre territoire.

En outre, comme vous le constaterez, la ville poursuit ses efforts en matière d'adaptation et transition. D'une part avec l'inauguration des cours d'école végétalisées des Pèlerins offrant à nos enfants un environnement mieux adapté et plus agréable ; mais aussi à travers la plantation d'arbres fruitiers aux Gaillands dans le cadre du budget participatif et du fleurissement de la ville, alliant ainsi soutien à la biodiversité de la vallée et amélioration du cadre de vie de nos habitants.

Chamonix est une ville d'engagement, en perpétuel mouvement. Demain se prépare tous les jours !

Bonne lecture à tous,

Éric FOURNIER,
maire de Chamonix-Mont-Blanc

CADRE DE VIE

FLEURS ET FRUITS ... AU SERVICE
DE L'AMÉLIORATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Michèle RABBIOSI
6e Adjointe Vie quotidienne, Cadre de vie & Protocole

Jonathan CHIHI-RAVANEL
2e Adjoint Relations aux administrés & Participation citoyenne

Proposer à nos habitants et à nos nombreux visiteurs un fleurissement de qualité, diversifié et coloré, et participer ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie, est une priorité de la commune depuis de nombreuses années.

Du centre-ville aux villages et quartiers, chacun peut se rendre compte, qu'une fois de plus, nos jardiniers ont laissé libre cours à leur imagination pour créer des compositions florales très réussies et appréciées. Des fleurs et plantes arrosées désormais exclusivement avec l'eau de récupération du toit du Centre Technique Municipal des Pèlerins.

Chamonix-Mont-Blanc a la particularité de cultiver la majorité des végétaux plantés sur son territoire (Hostas, géraniums vivace, Valériane des jardins, Sauge de Perse, Lavande, Hémérocalle, pour ne citer que quelques exemples) aux serres municipales des Tines. Un lieu d'exception, un outil de travail remarquable que le grand public a pu découvrir lors des portes ouvertes organisées le 17 mai dernier à l'occasion de Cham'Fleurs.

Cette visite des serres fut aussi l'occasion pour les participants au Concours communal des Maisons Fleuries 2025, de récupérer leurs plants et lots fleuris : potagers (tomates, courgettes, concombres...) ou massifs fleuris (géraniums, lobularia, surfinia...) et de bénéficier de conseils de jardinage.

Nos jardiniers ont par ailleurs mené récemment un projet original : la plantation d'arbres fruitiers - une forêt comestible - aux Gaillands, proche du terrain de pétanque. Une réalisation souhaitée par les habitants dans le cadre du 2e budget participatif de la commune.

^ Massif de fleurs en centre-ville

Plantation d'arbres fruitiers aux Gaillands >

EN IMAGES

Chamonix Film Festival au Cinéma Vox de Chamonix © CFF ∨

10 > 15 JUIN 2025

La 5e édition du **Chamonix Film Festival** dédié à la montagne, à l'aventure et à la culture, soutenu par la collectivité et l'Office de Tourisme et parrainé par l'alpiniste Benjamin Védrines, a proposé pendant six jours des projections de films venus du monde entier, des débats engagés, des ateliers, des rencontres avec des auteurs, alpinistes, explorateurs et réalisateurs ainsi que des sorties en montagne. D'année en année, ce festival s'impose comme un lieu privilégié de rencontre entre grand public et passionnés de récits d'aventure.

∨ Coupe du Monde d'Escalade © Damien Torfou, détails

11 > 13 JUILLET 2025

Parmi les plus grands évènements internationaux d'escalade, la **Coupe du Monde d'Escalade** de Chamonix-Mont-Blanc, proposant à la fois des épreuves de vitesse et de difficulté, est depuis de longues années reconnue comme une étape incontournable du circuit. Elle accueille sur une impressionnante structure artificielle montée spécialement sur la Place du Mont-Blanc, dans un cadre exceptionnel face au mont Blanc, l'élite des grimpeurs mondiaux et un public de connaisseurs et de passionnés dans une ambiance de festival.

∨ ∧ Sur les sentiers du Marathon du Mont-Blanc © Morgan Bodet, détails

3 > 6 JUILLET 2025

Depuis 14 éditions, l'**Arc'teryx Alpine Academy** propose un programme complet autour du monde de la montagne dans le site emblématique de la Vallée de Chamonix : ateliers dans de nombreuses disciplines, encadrés par une compagnie de guides chamoniarde et des athlètes ambassadeurs de la marque venus du monde entier, prêt et test de matériels, mur de bloc sans oublier un programme d'activités ouvert à tous sur le village du Parc Couttet : projections de films et concerts qui ont rassemblé un public passionné de plus en plus nombreux.

< Ateliers de l'Arc'teryx Alpine Academy dans le village du Parc Couttet © HoldUp! Antonin Pouey

26 > 29 JUIN 2025

Le **Marathon du Mont-Blanc**, évènement de trail running organisé par le Club des Sports de Chamonix, rassemble 10 000 coureurs qui participent à l'une des 8 courses proposées sur les sentiers autour de Chamonix, dans le massif du Mont-Blanc. Le Club des Sports s'engage afin de proposer des courses de qualité tout en limitant leur impact sur l'environnement. Il met en œuvre des actions concrètes : entre autres, réductions des déchets avec suppression des bouteilles et des contenants à usage unique, achat de produits bios et locaux, nettoyage des sentiers et nouveautés 2025, compensation carbone des trajets obligatoire pour tous les participants et inscription privilégiée (sans passer par le tirage au sort) pour tous les coureurs qui viennent en bus ou en train. 40% des dossards sont concernés par cette nouvelle mesure.

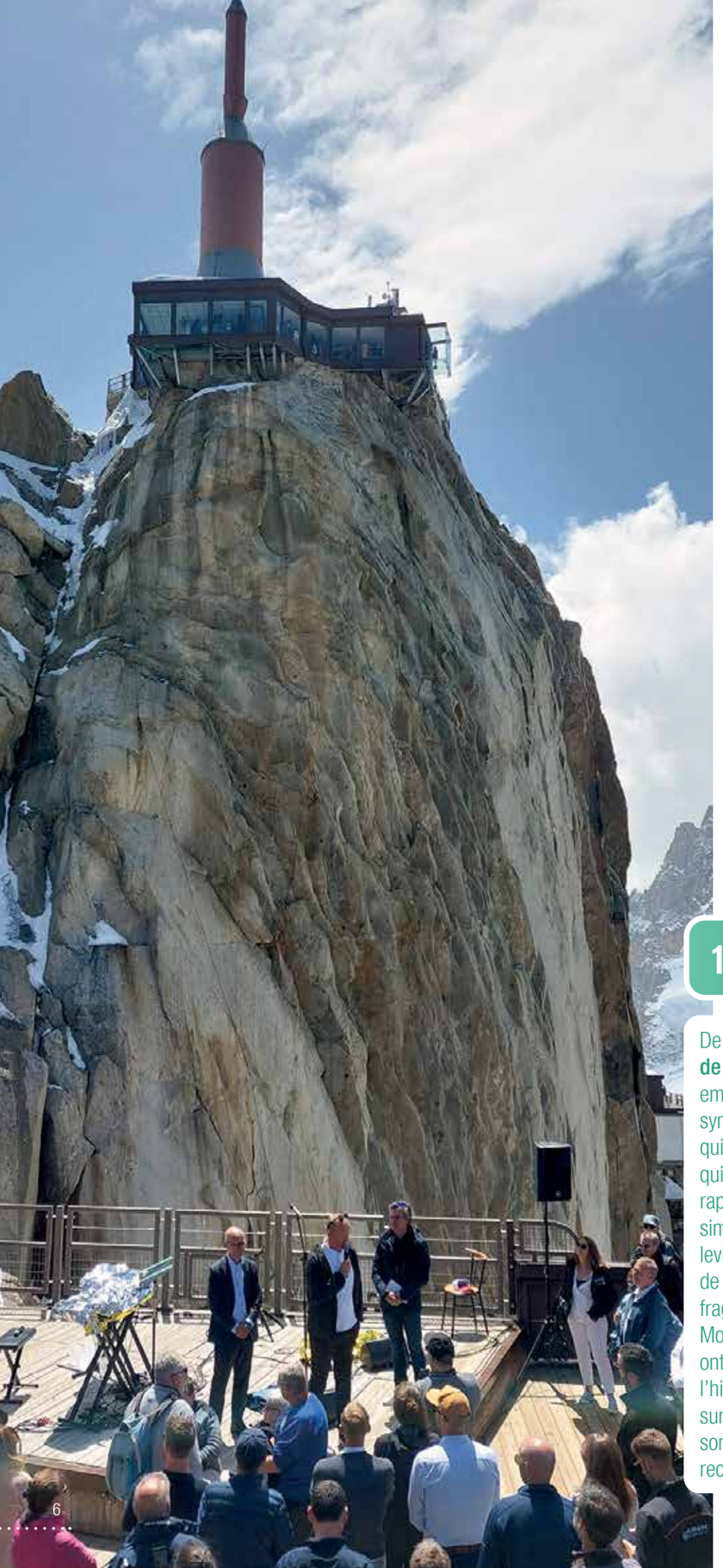

EN IMAGES

9 AVRIL 2025

Le **Carnaval de Chamonix**, organisé par le Service Évènements de la ville, réunit plus de 500 enfants et leurs familles sur la Place du Mont-Blanc et dans les rues piétonnes pour une après-midi festive et haute en couleur sur le thème des créatures fantastiques. Un défilé complété par des jeux, des ateliers maquillage et une mini-boom animée par Globule Radio. Sans oublier la buvette tenue par l'EPDA, partenaire fidèle de la vie associative locale.

24 JUIN 2025

Les élus de Chamonix-Mont-Blanc ont le plaisir d'accueillir les **délégations réunionnaises des communes de Cilaos et des Avirons**, dont plusieurs participants au Marathon du Mont-Blanc, aux côtés des dirigeants du Club des Sports. L'occasion d'évoquer le renouvellement du jumelage entre Chamonix-Mont-Blanc et Cilaos, un lien d'amitié et de coopération qui unit nos deux communes depuis plus de 40 ans. À signaler que plusieurs membres de la délégation ont pris part à une opération solidaire de portage de denrées vers les refuges du Couvercle, d'Albert 1er et de Bellachat.

13 JUIN 2025

De nombreux invités fêtent les **70 ans de l'Aiguille du Midi**, l'un des sites emblématiques de la vallée de Chamonix, symbole de l'audace de quelques pionniers qui ont bâti cette remontée hors norme qui continue de faire rêver. L'occasion de rappeler que cette installation n'est pas un simple outil touristique, mais un véritable levier pédagogique : elle permet à chacun de prendre conscience de la beauté, de la fragilité et des transformations du massif du Mont-Blanc. Plusieurs nouvelles expositions ont été inaugurées sur le site, à la fois sur l'histoire de l'Aiguille et ses bâtisseurs, sur les équipes qui œuvrent chaque jour à son fonctionnement et sur les travaux de recherche scientifique en haute altitude.

PRINTEMPS / ÉTÉ 2025

- D'importants travaux de consolidation et de réfection de la terrasse de la **buvette du chalet des Bossons** ont été conduits au printemps 2025 par le gérant avec l'aide de la commune, propriétaire du lieu.
- Compte tenu de l'état très dégradé du **chalet des Pyramides**, la collectivité a décidé de procéder à sa destruction. Le chalet ne sera pas reconstruit.
- Dans l'attente de la finalisation de travaux de rénovation de la **buvette du Cerro** (notamment la cuisine) et afin d'assurer la continuité de l'activité pour la saison estivale 2025, la gestion du site est assurée en régie, en s'appuyant sur l'embauche de saisonniers. Ces derniers proposent buvette et petite restauration rapide (planches de charcuterie et de fromage et des crêpes).

Nouvelle terrasse de la buvette du chalet des Bossons

EN IMAGES

10 AVRIL 2025

Une **commémoration des 80 ans des combats du col du Midi** est organisée à Chamonix-Mont-Blanc, par l'École Militaire de Haute Montagne (EMHM) devant l'École de Musique et de Danse Intercommunale (EMDI). René Bozon, 99 ans, présent lors de la cérémonie, est le dernier témoin chamoniard de ces évènements. Très jeune résistant, il était en février 1945 opérateur radio et assurait en morse, la communication entre les unités. La cérémonie a été ponctuée par des lectures, une présentation historique du général Martre et des échanges avec les élèves de l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc. Un moment de transmission fort et émouvant.

5 JUIN 2025

Éric Fournier, maire de Chamonix, accueille à l'Hôtel de Ville **Laurent Marcangeli, ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification**, venu à Chamonix pour participer à une table ronde réunissant élus, parlementaires, acteurs économiques, agents et responsables locaux autour de la problématique du logement des agents publics, enjeu crucial pour garantir la continuité du service public. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un déplacement en Haute-Savoie dédié à l'attractivité de la fonction publique dans les zones touristiques, particulièrement exposées aux tensions sur le logement, la saisonnalité de l'emploi, et la fidélisation des agents publics.

19 AVRIL 2025

Une dizaine de jeunes de la commune, nouvellement inscrits sur les listes électorales, reçoivent de la main des élus, leur carte d'électeur ainsi que le livret du citoyen, rappelant les droits et devoirs fondamentaux, lors de la **cérémonie de la citoyenneté** organisée au Majestic. Cette cérémonie symbolique marque leur entrée officielle dans la vie civique. Ils ont par ailleurs reçu en cadeau le livre anniversaire du centenaire des Jeux Olympiques de Chamonix 1924.

8 AVRIL 2025

À l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), des élèves de l'école des Bossons, accompagnés par Bernadette Tsuda, guide du patrimoine, visitent l'ancienne **piste de bobsleigh de Chamonix-Mont-Blanc**, construite en maçonnerie de pierres sèches afin de résister à la force centrifuge des bobs lancés à plus de 100km/h. Cette visite sur ce site emblématique a été l'occasion d'évoquer la tenue à Chamonix des 1ers Jeux olympiques d'Hiver en 1924 et ainsi d'en transmettre la mémoire.

LOGEMENT

Charlotte DEMARCHI

3e Adjointe
Logement

LES « SERVITUDES DE MIXITÉ SOCIALE » : UN DISPOSITIF ORIGINAL POUR BÉNÉFICIER DE LOGEMENTS LOCATIFS

Après la remise des clefs le 13 mars 2025 aux locataires de la résidence **Escapade Paradis** aux Pèlerins, les locataires des logements sociaux de la résidence **Paradisa** (rue du Lyret) ont été accueillis par les élus le 13 juin 2025 et ceux de la résidence **Blanc Mont-Blanc** (rue des Allobroges) le 15 juillet 2025. En plus de ses propres programmes de construction de logements, la commune de Chamonix s'appuie sur les « servitudes de mixité sociale » inscrites dans son actuel Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour bénéficier au sein de programmes de construction privés, d'un certain nombre de logements entrant dans le parc locatif social. De quoi s'agit-il ? Ce dispositif permet à un bailleur social d'acheter des logements à un promoteur au sein d'une construction privée pour les mettre ensuite en location. Pour ce faire, le bailleur bénéficie d'un emprunt bancaire garanti par la mairie de Chamonix-Mont-Blanc. Grâce à ce dispositif original, Haute-Savoie HABITAT a pu acheter 3 logements dans la résidence Escapade Paradis située aux Pèlerins et 13 logements dans la résidence Paradisa, rue du Lyret ; et Halpades a acquis 11 logements dans la résidence Blanc Mont-Blanc, rue des Allobroges. Ces trois programmes sont désormais livrés.

^ La résidence Paradisa, rue du Lyret

^ Accueil des locataires de la résidence Blanc Mont-Blanc, rue des Allobroges, le 15 juillet 2025

INAUGURATION DE 40 LOGEMENTS LOCATIFS DANS LA RÉSIDENCE « LES PETITS GLACIERS »

Les Chamoniards connaissent le quartier sous le nom de **Draisine**, accueillant historiquement les logements des personnels de la SNCF. Les bâtiments existants font l'objet depuis 2017 d'un vaste chantier de renouvellement patrimonial, d'une revalorisation du foncier et d'une requalification via une opération de démolition-reconstruction pour un coût de travaux de plus de 8 M€. Le 14 mai 2025, ce sont trois bâtiments comportant 40 logements permanents aux performances énergétiques élevées, qui ont été inaugurés par ICF Habitat Sud-Est Méditerranée, en présence de représentants d'Action Logement, des services de l'État et de nos élus. Les logements, désormais plus spacieux et mieux orientés, disposent de terrasses ou de rez-de-jardin, tandis que le choix de privilégier des parkings en sous-sol libère les espaces extérieurs. La typologie des logements s'est enrichie, allant désormais du T1 au T4 pour répondre à la diversité des besoins des habitants. Des ascenseurs et une rampe d'accès extérieur ont été intégrés favorisant l'accessibilité. La seconde phase de l'opération prévoit la démolition des deux derniers bâtiments encore existants. Elle laissera place à un programme d'accession sociale d'une quinzaine de logements, via le dispositif du Bail Réel Solidaire (BRS) géré par un promoteur. Cette mixité résidentielle s'inscrit pleinement dans les objectifs d'aménagement durable de la commune et dans la volonté d'ICF Habitat Sud-Est Méditerranée de renforcer les parcours résidentiels.

^ Inauguration de trois nouveaux bâtiments de la résidence « Les Petits Glaciers » le 14 mai 2025

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ AUX SAUBÉRANDS

Lundi 12 mai 2025, une réunion d'information s'est tenue à la salle EMC2 afin de présenter au public le nouveau programme d'accession à la propriété à prix maîtrisé prochainement construit 36 Chemin des Saubérands, et porté par la Ville de Chamonix-Mont-Blanc. De nombreux habitants ont répondu présent pour découvrir les détails du projet et poser leurs questions à l'équipe municipale et aux opérateurs partenaires. Ce programme comprend 9 logements neufs (T3 et T4) accessibles via le dispositif du Bail Réel Solidaire (BRS), permettant aux ménages éligibles de devenir propriétaires à des conditions nettement inférieures à celles du marché local (environ 3 950€/m² hors terrain). La réunion a permis de détailler les typologies et prestations des logements, tous vendus avec cave et garage ; les conditions d'éligibilité et de priorité (critères sociaux, environnementaux, résidence sur la commune...) ; le calendrier prévisionnel (signature des ventes à l'automne 2025, début des travaux au 1er trimestre 2026, livraison prévue fin 2027), les démarches de candidature et de financement.

^ L'une des fresques sur les murs de l'école du Centre réalisée par LAEC

SCOLAIRE

Aurore TERMOZ

1re Adjointe

DES FRESQUES COLORÉES POUR L'ÉCOLE DU CENTRE

Le 20 juin 2025, les élus ont inauguré les fresques réalisées sur les murs de l'école du Centre de Chamonix-Mont-Blanc par l'artiste graffeuse LAEC (Laetitia Cefali), pendant l'année scolaire.

Écureuil, renard, marmotte, rouge-gorge, mais aussi livre ouvert d'où s'échappent des papillons, et encore jeune fille lisant, décorent désormais de nombreux murs de l'école pour le plaisir des élèves, des enseignants, des personnels et des parents.

Tous ont été pleinement associés à cette action originale dont les objectifs sont multiples : participer collectivement à un projet culturel d'envergure, mettre de la couleur dans l'école et ainsi proposer un meilleur cadre de vie, faire découvrir aux enfants que le graff est un véritable art de rue, initier un travail sur le thème des animaux, thème retenu pour cette action, avec l'ensemble des élèves de la maternelle au CM2... Les enfants ont tous bénéficié d'ateliers de dessin, d'écriture et d'initiation au graff.

L'ensemble des réalisations ont été imaginées et reproduites par Laec. Des productions d'élèves y ont ensuite été insérées.

Le projet qui s'est déroulé sur l'ensemble de l'année scolaire 2024/2025 a été financé par la commune de Chamonix-Mont-Blanc.

LES ÉLÈVES DU COLLÈGE FRISON-ROCHE DESSINENT UN CŒUR SUR LA MER DE GLACE

Action symbolique d'envergure, organisée dans le cadre de l'Année internationale de la préservation des glaciers, 250 collégiens de la Cité scolaire Frison-Roche, encadrés par les guides de la Compagnie des Guides de Chamonix ont formé, le 27 mai 2025, un cœur géant sur la Mer de Glace. Par cette opération originale, les élèves ont souhaité transmettre un message fort en faveur de la préservation des glaciers, et montrer l'attachement de toute une génération à la protection de notre environnement fragile.

< Cœur géant sur la Mer de Glace le 27 mai 2025 © Hensli Sage

INAUGURATION DE LA VÉGÉTALISATION DES COURS DE L'ÉCOLE DES PÈLERINS

Projet qui s'inscrit dans la stratégie de la commune en faveur de l'adaptation au changement climatique, de la qualité de vie et de l'éducation au contact du vivant, les nouvelles cours végétalisées de l'école Jacques Balmat aux Pèlerins ont été inaugurées le 16 mai dernier.

Ce projet validé dans le cadre du budget participatif de la commune, a également bénéficié du soutien financier du Conseil départemental de la Haute-Savoie et de l'accompagnement de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Les aménagements réalisés visent à améliorer le bien-être des enfants, notamment en apportant de la fraîcheur, en réintroduisant des éléments naturels dans leur environnement quotidien : remplacement d'une grande surface d'enrobé par du gazon naturel, création de zones en copeaux de bois, installation de bancs et de jeux en bois, plantation d'arbres, d'arbustes et de petits fruitiers. Le programme de végétalisation des cours d'écoles se poursuit. Les travaux débutent à l'école du Centre dès l'été 2025, puis à l'école Jean Constantin à Argentière en 2026.

AÎNÉS

Élisabeth ALVARINAS
Conseillère déléguée
Aînés

LES AÎNÉS SE RETROUVENT AUTOUR D'UN REPAS CONVIVIAL

Le repas annuel des aînés s'est tenu le 18 juin 2025 au Centre des Congrès Le Majestic, à Chamonix-Mont-Blanc. Organisé à l'échelle de la vallée, il a rassemblé près de 400 convives venus de Vallorcine, Servoz, Les Houches et Chamonix.

Dans une ambiance conviviale et musicale, les participants ont pu partager un repas festif, préparé par la Cuisine Centrale de Chamonix et servi avec l'aide précieuse des agents municipaux et des élus des quatre communes. Au menu : foie gras maison, paleron de veau confit accompagné de gratin dauphinois, plateau de fromages de Savoie et forêt noire maison en dessert.

Ce repas est chaque année l'occasion pour la collectivité d'honorer ses aînés et de leur témoigner notre solidarité.

FLEURS ET LÉGUMES À PLANTER POUR LES RÉSIDENTS DE L'EHPAD HÉLÈNE COUTTET

Le 11 juin 2025, le Service des Espaces Verts de la commune de Chamonix-Mont-Blanc, accompagné d'Élisabeth Alvarinas, élue déléguée aux aînés, ont livré fleurs et jeunes plants potagers à l'EHPAD Hélène Couttet. Un moment simple, riche en échanges, qui contribue à renforcer la dynamique collective du quotidien en rompant l'isolement. Objectif de cette opération originale ? Permettre aux résidents de planter eux-mêmes ces végétaux, accompagnés de l'équipe de l'établissement. Cette action s'inscrit dans la volonté de la collectivité de renforcer le lien avec ses aînés et de participer à l'embellissement de leur lieu de vie.

SCIENCES

INAUGURATION DE L'OBSERVATOIRE DU MONT-BLANC

Hervé VILLARD
Conseiller municipal
4e Vice-Président communautaire
Transition écologique & énergétique

Le 18 juillet 2025, élus, équipe du CREA Mont-Blanc (Centre de Recherches sur les Écosystèmes d'Altitude) et ses partenaires, ont inauguré, après plusieurs mois de travaux, les nouveaux espaces de l'Observatoire du Mont-Blanc entièrement rénovés et réaménagés dans le respect de l'écoconception, pour accueillir à la fois chercheurs, étudiants, passionnés et grand public.

Complétant l'ensemble, un jardin pédagogique sera par ailleurs bientôt développé dans le cadre d'un programme européen en faveur du tourisme scientifique.

Le nouvel Observatoire a ensuite ouvert ses portes au grand public les 19 et 20 juillet pour un week-end festif et scientifique !

Fondé à la fin du XIXe siècle par Joseph Vallot (1854-1925), naturaliste, botaniste, créateur de la glaciologie de terrain, pionnier de l'observation scientifique au mont Blanc, dont on fête cette année le centenaire de la mort, l'Observatoire est aujourd'hui occupé par le CREA Mont-Blanc, ONG scientifique dont la mission est d'explorer l'impact du changement climatique sur la biodiversité et de partager ces connaissances avec les décideurs et les citoyens.

Expert en écologie alpine et science des données, le CREA Mont-Blanc a mis la science participative au cœur de sa démarche en associant chercheurs, décideurs et grand public à son observatoire de la biodiversité de montagne et du changement climatique.

La commune de Chamonix Mont-Blanc, qui est propriétaire du lieu et le met à disposition du CREA via un bail emphytéotique d'une durée de 25 ans, inscrit ce projet dans une dynamique plus large de tourisme scientifique à Chamonix-Mont-Blanc, en lien avec les futurs Glaciorium du Montenvers, ChamLab, Musée du Mont-Blanc et les actions portées par les acteurs locaux autour de la montagne vivante. À l'heure de la transition écologique, il s'agit d'éclairer le débat public, à destination de nos habitants et de nos visiteurs.

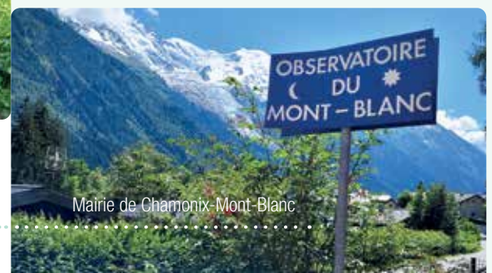

CULTURE

SAISON CULTURELLE
2025/2026

Juliette MARTINEZ
Conseillère déléguée
Culture & Animation

Après une magnifique année de spectacles clôturée en beauté par le concert gratuit d'Olivia Ruiz, l'EMC2 va prochainement rouvrir ses portes pour une nouvelle saison culturelle pleine d'émotions. Une cinquième saison prometteuse grâce à vous, publics fidèles et curieux qui êtes l'âme de cette belle aventure. Grâce également à la mairie de Chamonix qui garde son engagement intact à l'heure où de nombreux lieux culturels sont malheureusement impactés par des restrictions budgétaires.

Pour cette nouvelle saison, notre credo demeure identique : vous divertir, vous faire réfléchir, ou simplement vous faire passer une belle soirée. Vous proposer une culture vivante, accessible, ouverte à tous. Une culture qui interroge et qui rassemble.

Cette année, nous avons souhaité une programmation encore plus riche, plus diverse, plus vibrante. Le Festival 1 Temps Danse fera son grand retour, avec une mise en lumière de toutes les expressions chorégraphiques : hip-hop, contemporain, classique... Au-delà des spectacles, ce festival est avant tout une rencontre avec de nombreuses actions culturelles qui irrigueront le territoire, en lien avec nos partenaires.

La saison sera plurielle et audacieuse, mêlant théâtre, cirque, humour, magie, et de grandes voix de la scène musicale. Parmi les nombreux artistes qui nous font l'honneur de leur présence, nous accueillerons notamment Tiken Jah Fakoly, Stephan Eicher, Faada Freddy et les Fatals Picards, Pierre-Emmanuel Barré, Xavier Constantine, ainsi que de nombreuses compagnies de danse et le Festival des Petits Asticots.

En parallèle, nous poursuivons bien évidemment nos actions culturelles en direction des établissements scolaires visant à sensibiliser les élèves à la diversité des formes artistiques et de leurs modes d'expression.

Nous vous souhaitons une excellente saison et nous vous donnons rendez-vous le 13 septembre Place du Mont-Blanc pour une soirée d'ouverture gratuite, festive et accessible à tous !

CULTURE

SAISON CULTURELLE
2025/2026

DÉCOUVREZ TOUTE LA PROGRAMMATION DE LA SAISON CULTURELLE

Pôle Coordination des Salles & Évènements de la Mairie de Chamonix-Mont-Blanc

Information et billetterie
04 50 53 75 17 / www.chamonix.fr

101 Place du Triangle de l'Amitié
74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

^ Ce que le jour doit à la nuit © Nathalie Sternalski

Faada Freddy © Omar Victor Diop ^

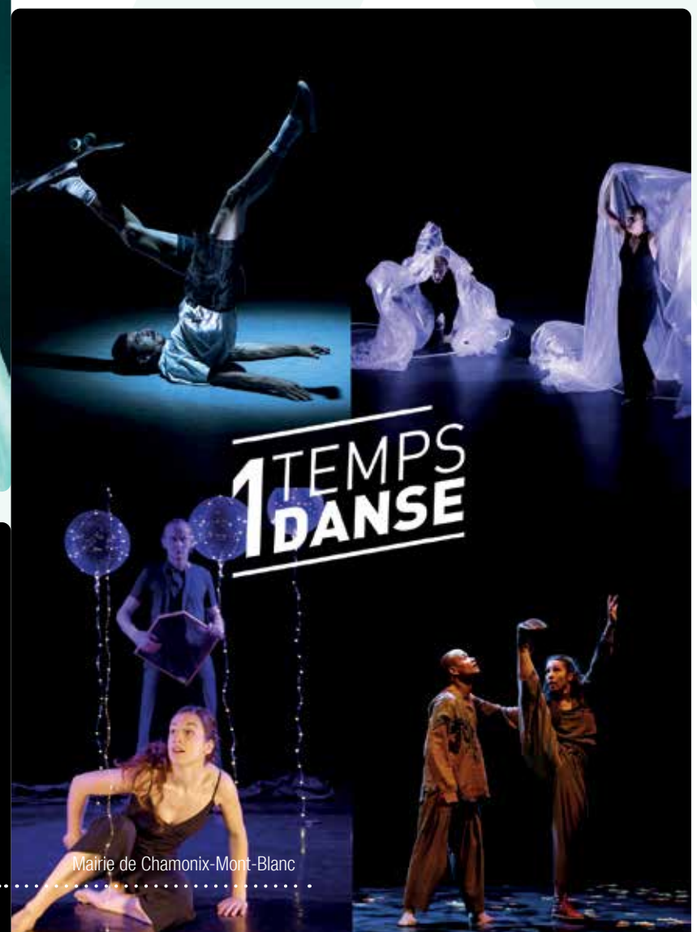

^ Les Fatals Picards © Nathanaël Masson

v Maestrissimo - Encore Un Tour © Yllana

v Xavier Constantine © Alexandre Ollier

v Fantôme © Pierre Acobas

SPORT

CRÉATION D'UN PÔLE D'EXCELLENCE
DES SPORTS DE MONTAGNE

Aurélie BEAUFOUR

Conseillère municipale
Vice-Présidente communautaire
Sport

Avec la création d'un Pôle d'Excellence des Sports de Montagne (PESM), la vallée de Chamonix Mont-Blanc souhaite adapter ses équipements sportifs aux attentes et besoins de ses pratiquants.

Est ainsi envisagé sur le site actuel de la patinoire, devenue obsolète et peu performante sur le plan énergétique et de l'anneau de vitesse, à la fois la construction d'une nouvelle patinoire, d'une salle d'escalade et d'un mur extérieur permanent, d'une piste d'athlétisme, d'un terrain multisports sans oublier espace bien-être et restaurant.

La patinoire, moderne et polyvalente, sera composée de deux glaces. Une première de 60 x 30 m, dotée de 2 500 places en tribune, pourra accueillir aussi bien des compétitions internationales que des évènements culturels, grâce à un plancher amovible. Une seconde, plus petite (56 x 26 m), optionnelle et envisagée dans un second temps, sera dédiée à l'entraînement quotidien des clubs locaux et des écoles.

Le PESM intégrera une salle d'escalade complète, accessible à tous sur de larges plages horaires, tout en réservant des créneaux aux jeunes licenciés. En complément, un mur extérieur permanent sera installé pour permettre l'organisation durable de la Coupe du Monde d'Escalade en plein air, aujourd'hui accueillie sur un mur temporaire Place du Mont-Blanc.

Le PESM proposera également une nouvelle piste d'athlétisme ainsi qu'un terrain multisports. Des espaces de vie dédiés à la préparation physique, au bien-être et à la restauration sont également à l'étude, afin de créer un véritable lieu de rencontre autour du sport.

L'ensemble du projet sera soigneusement intégré dans son environnement. Des aménagements paysagers avec des cheminements piétons, une continuité verte, un parcours de promenade ainsi que des liaisons entre la route du Bouchet, le bois, le lac et l'Arve, favoriseront l'accès au site. Un parking souterrain de 400 à 600 places permettra de libérer de l'espace en surface et de proposer une solution de stationnement adaptée aux besoins des usagers, habitants et visiteurs.

Le Pôle s'inscrit dans une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE). Il reposera sur les technologies les plus récentes en matière de performance énergétique, avec un objectif clair : réduire l'empreinte carbone du site tout en assurant une gestion durable des ressources. La future patinoire, en particulier, sera conçue pour minimiser sa consommation énergétique et respecter les normes environnementales les plus exigeantes.

Le pré-programme, validé par les élus communautaires en février 2025 a été présenté à la population au printemps afin de recueillir avis et propositions.

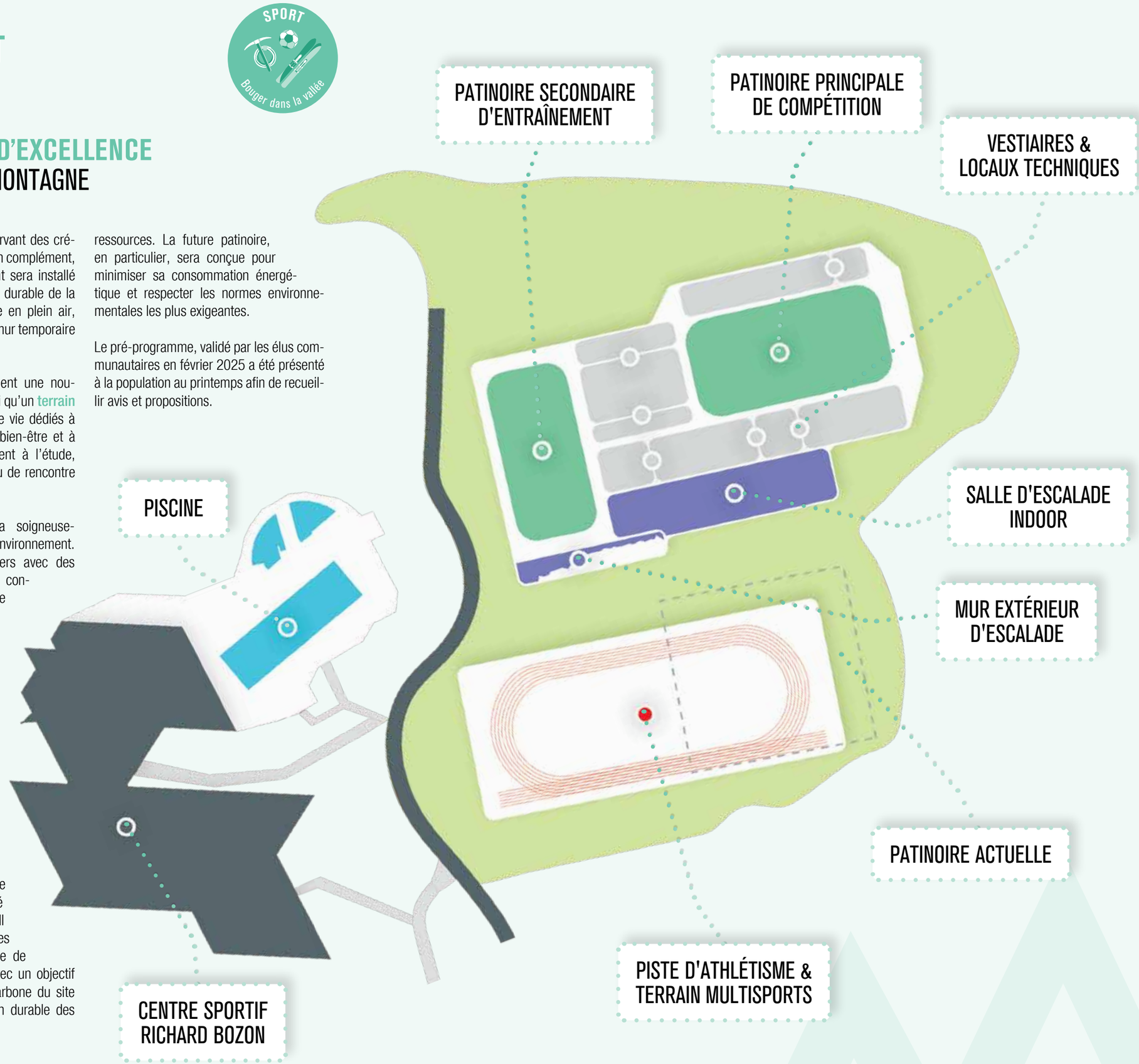

BRÈVES

NOUVELLES BORNES DE RECHARGE

Dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité durable, la mairie de Chamonix a récemment installé neuf nouvelles bornes de recharge électrique au niveau -1 du Parking du Mont-Blanc. Compatible avec toutes les cartes du réseau eborn (partenariat avec le Syane), cette station de charge accélérée est équipée de bornes e-Totem, fabriquées en France, et fonctionne en mode e-smart, permettant une gestion intelligente et optimisée de l'énergie. Cette installation vient renforcer le réseau de bornes déjà présent sur le territoire.

CHAMONIX ET LA CULTURE JAPONAISE

Dans le cadre de la Fête du Printemps japonais, une conférence a été proposée le 17 juin sur le thème des jardins japonais par Masao Sone, architecte paysagiste. L'occasion de découvrir principes et philosophie qui guident l'aménagement des jardins japonais, entre art, nature et contemplation. Par ailleurs, la salle de convivialité a accueilli le 13 juin un atelier de confection de gâteaux japonais, proposé par l'association La Japoniarde, en présence exceptionnelle du vice-consul du Japon. Un moment à la fois gourmand et culturel !

CIRCULATION DES CHIENS

Pour garantir la sécurité de tous et la tranquillité des lieux, des règles encadrent la circulation des chiens dans la commune : les propriétaires doivent garder leur chien sous contrôle sur l'ensemble du territoire et tout chien laissé en divagation sur la voie publique pourra être conduit à la fourrière aux frais du propriétaire. La tenue en laisse est par ailleurs obligatoire dans les lieux d'affluence : centre-ville, centres villages... Les chiens de 1re et 2e catégories doivent portés muselière et laisse en tous lieux. Les déjections canines doivent bien évidemment être ramassées et des distributeurs de sacs sont à disposition sur l'ensemble de la commune.

ENTRETIEN DES PARKINGS COUVERTS

Dans le cadre de son programme annuel d'entretien, des opérations de nettoyage approfondi ont eu lieu au mois de juin dans l'ensemble des parkings couverts (Saint-Michel, Mont-Blanc et Entrèves) de la commune.

CASIERS MONDIAL RELAY AUX COULEURS DES PÈLERINS

Le locker Mondial Relay installé sur le parking à côté de la gare des Glaciers, dans le quartier des Pèlerins offre aux habitants un service de proximité pratique et accessible 24h/24, évitant ainsi de se déplacer jusqu'au centre-ville ou en fond de vallée pour récupérer ou envoyer un paquet. Soucieuse d'intégrer harmonieusement cet équipement dans le paysage urbain, la commune a souhaité le personnaliser en le revêtant d'une œuvre patrimoniale : une estampe représentant la *Maison de Jacques Balmat aux Pèlerins*, réalisée par Frédéric Martens, issue de la collection du Musée Alpin.

ACCESSIBILITÉ EN ZONE PIÉTONNE

Des travaux de voirie ont été réalisés au mois de juin 2025 Place du Triangle de l'Amitié, devant la mairie de Chamonix-Mont-Blanc, pour permettre une meilleure accessibilité en zone piétonne notamment aux personnes à mobilité réduite.

RAVITAILLEMENT DE REFUGES À DOS D'HOMME

En cette année internationale de la préservation des glaciers, la mairie de Chamonix et Millet, rejoints par de nombreux partenaires, se sont associés pour proposer le 25 juin 2025 une journée originale de mobilisation : organiser le ravitaillement des refuges des Cosmiques, du Couvercle, d'Albert 1er et de Bellachat en denrées alimentaires par des porteurs. 80 participants ont acheminé près de 600 kilos en altitude. Un bel hommage aux porteurs d'autrefois et une mise en valeur de notre héritage culturel local !

JEUX

MONTAGNE ET SCIENCE
ÉTÉ 1987 - BIVOUAC SUR LE MONT-BLANC

Scientifique singulier, pionnier dans bon nombre de domaines, le naturaliste, botaniste, créateur de la glaciologie de terrain, Joseph Vallot (1854 - 1925) consacra 40 ans de sa vie à l'étude de la haute montagne et gravit 34 fois le mont Blanc.

Dans l'objectif d'installer un observatoire au mont Blanc pour mener des recherches en altitude, il entreprend de prouver la possibilité de rester plusieurs jours à 4810 m. Accompagné du fabricant d'appareils scientifiques Richard et de deux guides, il passe, à l'été 1887, trois jours et trois nuits au sommet du mont Blanc. C'est une première mondiale ! Un véritable tournant dans l'histoire de la connaissance de la haute altitude... et de l'alpinisme.

À leur retour à Chamonix, c'est une ovation. Vallot évoque cette incroyable expérience dans l'annuaire du Club Alpin Francais en 1887.
Pour lire son témoignage, complétez-le en remettant les mots à leur bon emplacement :

Alpiniste - Altitude - Exploit - Recherches - Scientifiques - Triomphe

« *Étonnés et confus d'un tel _____, nous commençons à nous rendre compte qu'en allant faire des _____ _____ à cette _____ nous avons fait, sans le savoir, un _____ d' _____ ...* »

© Musée Alpin Chamonix

Réponses : « Étonnés et confus d'un tel **triomphe**, nous commençons à nous rendre compte qu'en allant faire des **recherches scientifiques** à cette **altitude** nous avons fait, sans le savoir, un **exploit** d'**alpiniste**... »

EXPRESSION POLITIQUE

TRIBUNE DE LA LISTE
« ENSEMBLE LE POUVOIR D'AGIR » ÉRIC FOURNIER

Période oblige, désinformation, démagogie et attaques personnelles fleurissent. Mais il convient de rétablir quelques données élémentaires.

LE PROJET DE PLU DE CHAMONIX

Le projet de PLU est l'un des plus engagé de France en faveur du logement permanent de ses habitants, et inspire de nombreuses collectivités touristiques de renommée qui lui emboîtent le pas avec les servitudes Le Meur.

Il prévoit de créer, convertir ou réhabiliter 1 000 logements permanents sur les 10 prochaines années en activant l'ensemble des outils existants pour maîtriser la destination du bâti : servitude sur les nouvelles constructions et mixité sociale dans des zones spécifiques et les constructions de plus de 200 m².

Il met également un coup d'arrêt au développement des capacités d'accueil touristique : plus de création d'immobilier de loisir (hôtel, résidences de tourismes...) ni d'infrastructure d'ampleur ne sont autorisées. Le patrimoine hôtelier est pérennisé et autorisé à 20% d'extension pour accueillir des logements saisonniers.

Des dispositions complétées par la régulation des meublés de tourisme limitée à 1 bien par personne depuis le 1er mai 2025 et l'obligation du numéro d'enregistrement.

Il accélère enfin la transition écologique en renforçant l'efficacité énergétique des bâtiments, la production d'énergies renouvelable et préserve le patrimoine naturel et culturel à travers des orientations d'aménagement fortes, dont la sanctuarisation des continuités écologiques au travers des trames bleues et vertes.

Vous en trouverez les principes directeurs ici : https://www.chamonix.fr/wp-content/uploads/2025/05/plu-brochure-a4_mai-2025_pages_bd.pdf

LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

La réduction des surfaces à urbaniser à 12,4 ha est bien le fait de l'État qui demande aux territoires de diviser par 2 le foncier consommé ces 10 dernières années d'ici 2035 et de le réduire à 0 d'ici 2050. Le Zéro Artificialisation Nette issu de la loi « Climat et Résilience » s'impose donc aux maires qui doivent s'appuyer sur des règles d'urbanisme tout aussi contraignantes pour le mettre en œuvre.

Il s'agit ainsi de limiter au maximum le foncier constructible au prolongement de l'enveloppe urbaine existante dans la continuité des trames du bâti et au regard de leurs conditions de desserte.

Éléments à retrouver sur le site ministériel : https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/artificialisation-sols

QUEL IMPACT SUR LE COURS DE L'IMMOBILIER ?

Chacun peut s'essayer à toutes les conjectures imaginables, une chose est sûre : le prix du m² atteint aujourd'hui des montants insupportables même s'il permet à quelques-uns d'en vivre aisément, enclins bien sûr à en défendre le cours libéralisé.

S'agissant du foncier non bâti, si l'on en régule la destination pour de l'habitat permanent, a priori, on en contraint la valorisation, ça paraît simple.

S'agissant du bâti existant, son usage commercial est régulé depuis le 1er mai, soit plus de 4 000 meublés dont le volume a augmenté de 50 % en 3 ans, qui ne pourront plus désormais avoir de garantie dans le temps sur leur rentabilité en location de courte durée, ce qui fait réfléchir au moment de l'achat. Reste l'usage personnel quelques jours par an d'un bien secondaire existant : pour ceux qui en sont aujourd'hui déjà exclus, peu de leviers pour le convertir en habitat à l'année...

On ne peut ainsi que regretter que la démarche volontariste de la collectivité qui rend accessible l'ensemble des documents du PLU plusieurs mois avant l'enquête publique règlementaire obligatoire qui s'ouvrira le 1er septembre, puisse permettre autant de désinformation dans les mains de quelques opportunistes peu scrupuleux.

Mais la démagogie et la désinformation ne suffisent pas pour servir un territoire. Pour cela, il faut une vision et un sens de l'intérêt général traduits dans un projet. Et un projet, ça ne peut consister en une somme de contradictions pour flatter tel ou tel intérêt particulier.

Ainsi :
- On ne peut dénoncer le sur-tourisme et appeler à construire plus de résidences secondaires et infrastructures touristiques pour favoriser l'économie existante ;
- On ne peut dénoncer la rénovation du Musée du Mont-Blanc pour le délocaliser ex-nihilo et défendre un usage modéré de la consommation d'espace ;
- On ne peut s'opposer à la construction d'une nouvelle patinoire et d'une salle d'escalade en empêchant plusieurs centaines de licenciés d'exercer pendant 2 ans et mettre un coup d'arrêt à l'équipe pro de hockey tout en promouvant l'intérêt sportif de la vallée ;
- On ne peut vouloir adapter l'économie au changement climatique et s'opposer à toute démarche d'accompagnement des secteurs d'activité non touristiques ;
- On ne peut vouloir répondre à la crise du logement tout en défendant la promotion immobilière de loisir à 25 000 € /m² et la location de courte durée débridée.

Il existe d'autres voies pour s'engager pour un territoire que le mensonge et la caricature, mais cela les chamoniards le savent.

TRIBUNE DE LA LISTE
« CHAMONIX S'ENGAGE » FRANÇOIS-XAVIER LAFFIN

SURFRÉQUENTATION : LA VALLÉE SUFFOQUE

Chamonix attire, émerveille, fascine. Et c'est tant mieux. Mais le revers de cette attractivité débridée devient chaque jour plus lourd à porter : embouteillages, saturation des parkings, sentiers surexposés, transports publics inefficaces, logements inaccessibles, pollution de l'air, dégradation des milieux naturels, épuisement des personnels de terrain... Les signes sont nombreux et alarmants.

La surfréquentation touristique, longtemps perçue comme une chance, est aujourd'hui un facteur de déséquilibre majeur. Notre territoire n'est pas extensible. On ne peut pas accueillir sans limite, sans règle, sans vision. En 2024, les records d'affluence ont été battus, sans qu'aucune réponse structurelle n'ait été apportée. Pire : la municipalité s'enferme dans le déni, comme si tout allait pouvoir continuer ainsi indéfiniment.

Pourtant, quand les parkings débordent, ce sont les riverains qui en subissent les nuisances ; quand les prix explosent, ce sont les jeunes du pays qui doivent partir ; quand la qualité de l'air se dégrade, ce sont les enfants qui toussent.

Il est temps de fixer des limites claires : aux flux motorisés, à l'exploitation commerciale de la montagne, à la surenchère événementielle. Cette régulation n'est pas un renoncement, mais une exigence de responsabilité. Elle doit s'accompagner d'une véritable politique de reconquête de la qualité de vie, dans un effort partagé entre habitants, élus et acteurs économiques.

Les Chamoniards ne doivent plus subir, mais redevenir maitres du destin de leur vallée, des acteurs engagés dans un avenir commun. Des solutions concrètes existent :
- Optimiser le parking du Grépon et le connecter à des services attractifs
- Créer un véritable pôle d'accueil multimodal à l'entrée de la vallée
- Déployer un outil numérique de prévision de fréquentation
- Mobiliser des partenariats public-privé pour financer les infrastructures utiles
- Réviser le PLU dans un esprit de justice, de transparence et de protection du territoire.

Il ne s'agit pas d'interdire, mais de mieux encadrer pour mieux préserver.

SURFRÉQUENTATION : LE PLU, UN OUTIL ESSENTIEL !

Le Plan local d'urbanisme (PLU) devrait être un levier pour défendre notre cadre de vie, préserver l'environnement, organiser un développement harmonieux. Or, le projet porté par la majorité va dans la direction opposée :
- Il favorise une attractivité spéculative, contraire aux enjeux climatiques
- Il ruine avec mépris des familles entières en supprimant brutalement – sans concertation – leurs droits à bâtir
- Il piétine des accords existants, en imposant de nouvelles servitudes publiques sans justification technique ni dialogue
- Il rend toute projection résidentielle impossible pour les jeunes
- Il aggrave les fractures sociales et l'injustice territoriale.

Loin d'être un outil d'anticipation, ce projet de PLU est un instrument de dépossession pour nombre de Chamoniards.

PLU : LA COLÈRE MONTE, LES MANŒUVRES VONT COMMENCER !

Face aux réactions légitimes, la majorité actuelle pourrait prochainement tenter de rassurer à coups de promesses individuelles ou d'ajustements de façade. Elle pourrait même désigner les services de l'État comme bouc émissaire d'un projet dont elle est pourtant l'unique auteur.

Ces manœuvres électoralistes, déjà observées par le passé, ne doivent plus tromper personne. Les orientations sont claires, les injustices identifiables, et les « oublis » en faveur de certains proches trop visibles.

Il est temps de changer de cap et de méthode. Et ce changement commence maintenant. Ensemble.

TRIBUNE DE LA LISTE
« UNE NOUVELLE VOIE » DENIS DUCROZ

Sur un site touristique, la sélection par l'argent ne profite aux habitants que s'ils s'inscrivent eux-mêmes comme concurrents, car ce triage de la clientèle n'a d'autre but que le retour sur investissement. Là où le consentement à payer régit l'économie, qui mettrait des millions dans un développement bridé par l'intérêt général ?

Il y a toutes sortes de chamoniards entre ceux qui promeuvent une ville commerçante dans la montagne et ceux qui veulent partager la vie en montagne sans cupidité de circonstances. La gageure politique vise à nous convaincre qu'une vitrine élitiste satisferait l'espoir des rêveurs sans compromettre l'attente des spéculateurs.

Les naïfs, qui croient s'y retrouver tant qu'ils s'en sortent, refusent de voir que la marée financière prend son temps et fera monter le niveau jusqu'à les noyer.

Une ville toujours plus riche, qui satisfait les exigences toujours croissantes de touristes plus fortunés, mettra un jour à la porte ceux qui, ayant travaillé pour la construire, veulent simplement y garder leur place. Seuls resteront dans la course les compétiteurs, marchands de biens, vendeurs de paysages ou de bien-être tarifé, d'effort gratuit en quête de médailles... de café-crème à cinq, six, puis dix balles...

Des consommateurs sélectionnés réserveront dans la vallée leurs privilèges et leurs villégiatures, que nous abandonnerons au négoce pour avoir méprisé la sobriété montagnarde séculaire. À trop investir dans le tourisme lucratif nous nous retrouverons migrants vers des villes loin des montagnes.

PORTRAIT

Colin Van Reeth, Benjamin Guislain & Charlotte Roux

CHARLOTTE ROUX
RESPONSABLE DU PROJET OBS DU CREA MONT-BLANC

On retrouve Charlotte Roux entre les lambris originels de l'Observatoire Vallot à quelques jours de son inauguration officielle après travaux, celui-là même où le naturaliste Joseph Vallot a mené tant d'expériences au cours de sa longue aventure scientifique.

Charlotte en a conduit, pour le CREA Mont-Blanc, ONG scientifique dont la mission est d'explorer l'impact du changement climatique sur la biodiversité, la rénovation et a piloté la construction d'un nouveau bâtiment écoconçu avec professionnalisme et diligence mais aussi avec humilité, tant elle sait que le lieu est chargé d'histoire et qu'il convient de le respecter. Rien ne prédestinait Charlotte à travailler dans une association scientifique chamoniarde tant son parcours personnel et professionnel était jusque-là aux antipodes.

Née à Dijon en 1983, de parents pharmaciens, elle grandit à Saint-Germain-du-Plain en Saône-et-Loire puis à Saint-Amour dans le Jura. « Le Saint-Amour où il y a un festival du film d'amour à chaque Saint-Valentin, pas celui du Beaujolais » précise Charlotte. Elle poursuit ses études à Lons-le-Saunier, se lance dans une prépa « math sup math spé » à Dijon avant d'intégrer une école d'ingénieurs à Grenoble.

« On ne m'a jamais demandé ce que j'avais envie de faire » déplore Charlotte. « Et je n'ai jamais vraiment su ce que je voulais faire. Bonne élève, on m'a dirigé vers les maths alors que j'aimais bien toutes les matières » poursuit-elle. Une fois diplômée, elle a un vrai besoin de gros challenges pour mobiliser son énergie débordante. Elle devient Volontaire Internationale en Entreprise et rejoint une entreprise d'ingénierie dans l'industrie de l'énergie, qui conçoit et construit des usines dans le monde entier.

À seulement 25 ans, elle devient « ingénieur projet » au Qatar pendant cinq ans et gère, sur des chantiers gaziers gigantesques, des contrats avec les entreprises locales de construction. L'expérience est dingue ! Elle est grisée par les responsabilités, « la vie de chantier à 500 à l'heure, 6 jours et demi par semaine, de 5h du mat à 19h, où tu n'as le temps de rien faire d'autre ».

> « Un truc s'était cassé. Je ne pouvais plus être dans l'économie classique. Je voulais servir à quelque chose, donner du sens à ma vie professionnelle.

Tous les trois mois, elle prend quelques jours de vacances et découvre le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est (Dubaï et Oman, l'Indonésie et la Thaïlande). À son retour en France, elle gère depuis Paris des projets de construction d'usines dans le monde, notamment au Mozambique et se rend régulièrement en Chine, là où tous les modules sont fabriqués. Elle travaille aussi à Houston aux États-Unis puis à nouveau en Chine, pour des contrats aux enjeux énormes avec une complexité de schémas financiers. En tant qu'ingénieur « marché de travaux », elle lance les consultations, fait les estimations des coûts de construction et négocie les contrats avec les entreprises.

Elle prend ensuite la tête du département des marchés de travaux de l'activité onshore de l'entreprise composée d'une trentaine d'« ingénieurs marchés ». Elle tient un an. Se marie. Part en voyage de noces en Papouasie où elle rencontre des scientifiques qui travaillent sur les coraux. C'est le déclic ! Le constat que son travail au quotidien est de plus en plus en dissonance avec ses valeurs. « Finalement, que rend-on aux territoires qu'on exploite et à leurs populations ? » s'interroge Charlotte.

Elle quitte l'entreprise. Puis part faire le tour du monde avec son mari. 14 pays plus tard (six mois en Asie, la traversée de la Nouvelle Zélande en van, la plongée sous-marine en Polynésie française...), elle se penche sur son avenir.

« Un truc s'était cassé. Je ne pouvais plus être dans l'économie classique. Je voulais servir à quelque chose, donner du sens à ma vie professionnelle » confesse Charlotte. Elle intègre alors un programme destiné aux cadres souhaitant mettre leurs compétences au service d'organisations à impact social et environnemental positif, « On Purpose ». Pendant un an, elle travaille dans deux associations. L'une aide les femmes éloignées de l'emploi à trouver une activité dans le numérique, l'autre aide des personnes paraplégiques à se reconstruire socialement par le sport. Elle s'investit également dans une association qui organise des séminaires d'intelligence collective... avant de découvrir une offre d'emploi du CREA Mont-Blanc pour la rénovation de l'Observatoire du Mont-Blanc.

Sans peur de mettre les mains dans le cambouis, elle met son énergie et son réseau au service du projet et lève des fonds pour financer les travaux. Un bail de 25 ans est signé avec la mairie, propriétaire du lieu, le 7 mars 2024. Les travaux commencent le 8 mars. Un an plus tard, l'équipe du CREA Mont-Blanc entre dans les lieux. 12 salariés dont 5 chercheurs qui sèment des graines chez des gens qui ont envie de changer les choses en leur donnant, par la science participative, des leviers d'engagement.

Prochains défis ? Réaliser sur le site un jardin pédagogique développé dans le cadre d'un programme européen en faveur du tourisme scientifique, trouver de nouveaux mécènes, développer des activités commerciales, organiser des séminaires avec des entreprises, des débats, des évènements... Et faire de l'observatoire, un véritable tiers lieu de l'écologie alpine !